



Ville de Cerny

Essonne

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2014

N° 2014 / II / I – 7.5 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2014

Le restaurant scolaire communal, situé dans l'enceinte de l'école élémentaire « Les Hélices Vertes » Place Zamenhof, fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 10 h 30 à 13 h 30.

Il assure la préparation, la confection et le service de 300 repas par jour, en direction des enfants des écoles et de l'accueil de loisirs et des personnes âgées (repas mensuel des aînés et portage à domicile). Il élabore également les buffets des cérémonies officielles locales.

Afin de répondre aux exigences liées à l'hygiène et à la sécurité alimentaire, d'anticiper le dysfonctionnement des équipements vieillissants, de proposer des prestations adaptées au public cible, une opération d'investissement portant sur l'équipement du restaurant scolaire est envisagée dans le cadre de la DETR 2014.

Cerny est effectivement éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2014. Une subvention comprise entre 20 et 30 % du montant HT est susceptible d'être accordée pour cette opération.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ce point.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le courrier de Monsieur le Préfet de l'Essonne en date du 24 janvier 2014 relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Programmation 2014,
Considérant l'éligibilité de la commune de Cerny à cette dotation,
Considérant le projet d'équipement du restaurant scolaire,
Vu le dossier d'inscription établi en vue de solliciter le bénéfice de la DETR pour 2014,
L'exposé du maire ayant été entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

***SOLLICITE** de l'État la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de la programmation 2014,*

***ADOPTE** l'opération, objet de la demande de DETR, portant acquisition d'équipements pour le restaurant scolaire,*

APPROUVE le plan de financement de cette opération d'un montant total 14 812.50 €HT soit 17 775.00 €TTC qui se décompose comme suit :

Plan de financement	Dépenses HT	Recettes HT
Acquisition d'équipements pour le restaurant scolaire, à savoir :		
- Deux chambres froides positives	3 960.00 €	
- Un lot de 20 tables pliantes	1 280.00 €	
- Un chariot de transport des tables	209.50 €	
- Un lave-vaisselle	4 005.00 €	
- Une friteuse à gaz	4 699.00 €	
- Un four micro-onde	659.00 €	
Sous-total	14 812.50 €	
DETR – Programme 2014 (30 %)		4 443.75 €
Autofinancement communal		10 368.75 €
TOTAL	14 812.50 €	14 812.50 €

APPROUVE l'échéancier de réalisation de l'opération correspondant :

<i>Nature de l'opération</i>	<i>Date prévisionnelle de début de l'opération</i>	<i>Date prévisionnelle d'achèvement de l'opération</i>
Acquisition d'équipements pour le restaurant scolaire	A réception de la notification d'attribution de la DETR (Juillet 2014)	A la livraison du matériel (Septembre 2014)

APPROUVE l'échéancier de réalisation des dépenses correspondant :

<i>DEPENSES</i>	<i>Date prévisionnelle de règlement de l'acompte</i>	<i>Date prévisionnelle de règlement du solde</i>
Acquisition d'équipements pour le restaurant scolaire	-	Octobre 2014

AUTORISE Madame le Maire à constituer le dossier de demandes de subventions correspondant et à signer toutes pièces consécutives à cette décision.